

Chapitre VIII – Proportionnalité.

1) Grandeurs proportionnelles

Définition : Deux grandeurs sont dites *proportionnelles* si l'on peut passer de l'une à l'autre par une multiplication par un même nombre. Un tel nombre s'appelle un *coefficient de proportionnalité*.

Exemples :

- Dans le cas d'une voiture roulant à la vitesse constante de 90 km/h, les grandeurs *distance parcourue* et *temps de parcours* sont proportionnelles.
- Dans le cas d'un marchand vendant un kilogramme de pommes à 1,2 €, les grandeurs *prix* et *masse* sont proportionnelles.
- Dans le cas de la croissance d'un enfant, les grandeurs *âge* et *taille* ne sont pas proportionnelles.